

Amherst, le 8 avril 2019

À la séance ordinaire du conseil de la Municipalité du Canton d'Amherst tenue le 8^e jour du mois d'avril 2019, à laquelle sont présents, le maire, monsieur Jean-Guy Galipeau et les conseillers :

Jean Bourassa	Yves Duval
Robert Cardinal	Daniel Lampron
Caroline Champoux	Robert Laperrière

Formant tous quorum sous la présidence du maire

Monsieur Marc St-Pierre, directeur général et monsieur Martin Léger, directeur général adjoint sont aussi présents.

Monsieur le maire soumet à madame la conseillère et messieurs les conseillers l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR
Assemblée ordinaire du 8 avril 2019

1. **Ouverture de la séance**
2. **Ratification de l'ordre du jour**
3. **Ratification de la séance ordinaire du 11 mars 2019**
Résolutions numéros 037.03.2019 à 056.03.2019 inclusivement pour la séance ordinaire du 11 mars 2019.
4. **Ratification des déboursés pour les mois de février et mars 2019**
 - 4.1. Déboursés du 01-02-2019 au 28-02-2019 pour un montant total de 283 746.66 \$; salaires du personnel et rémunération du conseil pour un montant de 40 698.86 \$, et les déboursés du 01-03-2019 au 31-03-2019 pour un montant total de 315 458.27 \$; salaires du personnel et rémunération du conseil pour un montant de 52 365.79 \$
5. **Correspondance**
 - 5.1 Paroisse St-Jean-de-Brébeuf – Demande d'utilisation d'une partie du terrain de la Fabrique
6. **Administration générale**
 - 6.1. Programme d'aide à l'entretien du réseau routier – reddition de comptes
 - 6.2 Adoption d'une politique familiale municipale et demande d'appui dans le cadre du Programme de soutien aux politiques familiales municipales
 - 6.3 Adoption du Règlement 532-19 *Établissant les conditions d'accès des embarcations sur les plans d'eau ou une descente publique est aménagée afin d'assurer la protection et la conservation de ces plans d'eau*

- 6.4 Autorisation d'appel d'offres en plomberie, électricité et aménagement intérieur – Église de St-Rémi
- 6.5 Dépôt des états financiers 2018

7. Sécurité publique

- 7.1 Dépôt bilan mensuel des Premiers répondants mars 2019
- 7.2 Licences radio – Procuration à la ville de Mont-Tremblant

8. Travaux publics

- 8.1 Ventes d'équipements excédentaires – Acceptation de soumission
- 8.2 Nivelage des chemins 2019 – Octroi du mandat
- 8.3 Autorisation d'appel d'offres – Camion Ford F350

9. Hygiène du milieu et environnement

- 9.1 Bulletin cumulatif écocentre – Mars 2019
- 9.2 Remboursement des analyses d'eau – Association pour la protection du lac de la Décharge

10. Urbanisme et mise en valeur du territoire

- 10.1 Dépôt rapport Martin Léger
- 10.2 Renouvellement de la licence RBQ – Guylain Charlebois
- 10.3 Frais de parcs – Lotissement H. Leggett & Fils

11. Loisirs et culture

12. Histoire et patrimoine

13- Affaire(s) nouvelle(s)

14- Période de questions

15- Levée de la séance

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

2 RÉS 057.04.2019 RATIFICATION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par madame la conseillère Caroline Champoux

QUE l'ordre du jour soit adopté en ajoutant les points suivants :

- 6.6 Avis de motion – Règlement 535-19 ayant pour objet de constituer un fonds de roulement
- 6.7 Présentation du projet de Règlement 535-19 ayant pour objet de constituer un fonds de roulement
- 6.8 Demande d'appui dans le dossier de la desserte cellulaire dans le secteur de Vendée
- 6.9 Étude de marché commerciale
- 7.3 Embauche et formation de Premiers répondants
- 7.4 Demande de DEA – Camp Jean-Jeune
- 7.5 Adoption du plan de sécurité civile

Adoptée à la majorité

3 RÉS 058.04.2019 RATIFICATION DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 11 MARS 2019

Il est proposé par monsieur le conseiller Yves Duval

QUE le directeur général soit exempté de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 mars 2019, les membres du conseil l'ayant reçu au moins 72 heures avant le début de la présente séance.

QUE le procès-verbal de la séance du 11 mars 2019, résolutions numéros 037.03.2019 à 056.03.2019 inclusivement soit adopté tel que rédigé.

Adoptée à la majorité

4 RATIFICATION DES DÉBOURSÉS POUR LES MOIS DE FÉVRIER ET MARS 2019

4.1 RÉS 059.04.2019 DÉBOURSÉS POUR LES MOIS DE FÉVRIER ET MARS 2019

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean Bourassa

QUE le conseil ratifie les déboursés du 01-02-2019 au 28-02-2019 pour un montant total de 283 746.66 \$ ainsi que les salaires du personnel et la rémunération du conseil pour un montant 40 698.86 \$ et les déboursés du 01-03-2019 au 31-03-2019 pour un montant total de 315 458.27 \$ ainsi que les salaires du personnel et la rémunération du conseil pour un montant 52 365.79\$.

Adoptée à la majorité

5 CORRESPONDANCES

5.1 PAROISSE ST-JEAN-DE-BRÉBEUF – DEMANDE D'UTILISATION D'UNE PARTIE DU TERRAIN DE LA FABRIQUE

Monsieur le maire Jean-Guy Galipeau informe les membres du conseil que la Paroisse St-Jean-de-Brébeuf refuse la demande de la municipalité d'utiliser une partie du terrain de la Fabrique à Vendée.

6. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

6.1 060.04.2019 PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER – REDDITION DE COMPTES

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Transports a versé une compensation de 296 712 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2018 ;

CONSIDÉRANT QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts situés sur ces routes dont la responsabilité incombe à la Municipalité ;

Il est proposé par monsieur le conseiller Robert Cardinal

QUE la municipalité d'Amherst informe le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

Adopté à la majorité

6.2 RÉS 061.04.2019 DÉMARCHES D'ADOPTION D'UNE POLITIQUE

**FAMILIALE MUNICIPALE ET DEMANDE D'APPUI DANS
LE CADRE DU PROGRAMME DE SOUTIEN AUX
POLITIQUES FAMILIALES MUNICIPALES**

CONSIDÉRANT que le ministère de la Famille (Ministère) a élaboré et mis en place le Programme de soutien aux politiques familiales municipales qui vise à :

- augmenter la proportion de la population vivant dans une municipalité dotée d'une politique familiale municipale et d'un plan d'action en faveur des familles;
- appuyer les municipalités qui ont adopté une politique familiale et qui souhaitent la mettre à jour.

CONSIDÉRANT que la municipalité d'Amherst a présentée en 2018-2019 une demande d'appui financier admissible pour l'élaboration d'une politique familiale dans le cadre du Programme de soutien aux politiques familiales municipales.

CONSIDÉRANT que la municipalité d'Amherst désire toujours participer au Programme de soutien aux politiques familiales municipales en 2018-2019.

Il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Lampron

QUE le conseil autorise monsieur Marc St-Pierre, directeur général, à signer au nom de la municipalité d'Amherst tous les documents relatifs au projet présenté dans le cadre du Programme de soutien aux politiques familiales municipales 2018-2019 ;

QUE le conseil confirme que monsieur le conseiller Robert Cardinal est l'élu responsable des questions familiales.

Adoptée à la majorité

6.3 **RÉS 062.04.2019** **ADOPTION DU RÈGLEMENT 532-19 ÉTABLISSANT LES
CONDITIONS D'ACCÈS DES EMBARCATIONS SUR LES
PLANS D'EAU OU UNE DESCENTE PUBLIQUE EST
AMÉNAGÉE AFIN D'ASSURER LA PROTECTION ET LA
CONSERVATION DE CES PLANS D'EAU**

CONSIDÉRANT l'avis de motion donné par madame la conseillère Caroline Champoux à l'assemblée du 11 février 2019;

CONSIDÉRANT l'assemblée de consultation sur le projet de règlement tenue le samedi 2 mars 2019;

Il est proposé par monsieur le conseiller Robert Laperrière

QUE le conseil adopte le Règlement 532-19 *Établissant les conditions d'accès des embarcations sur les plans d'eau ou une descente publique est aménagée afin d'assurer la protection et la conservation de ces plans d'eau.*

Adoptée à la majorité

6.4 **RÉS 063.04.2019** **AUTORISATION D'APPELS D'OFFRES EN PLOMBERIE
ÉLECTRICITÉ ET AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR – ÉGLISE DE
ST-RÉMI**

CONSIDÉRANT les projets d'utilisation de l'église de St-Rémi par Actions St-Rémi, locataire de l'église;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de mettre l'église à niveau afin de permettre la réalisation des activités qui y sont prévues;

CONSIDÉRANT le mandat octroyé à PLA Architectes afin de conseiller la municipalité dans la mise à niveau de l'église;

CONSIDÉRANT qu'une fois les plans d'aménagement de salles de bains déposés la municipalité sera en mesure d'aller en appels d'offres pour les travaux de plomberie, d'électricité et d'aménagement intérieur;

Il est proposé par monsieur le conseiller Yves Duval

QUE le conseil mandate monsieur Martin Léger, directeur général adjoint à procéder aux appels d'offres requis à la mise à niveau de l'église de St-Rémi, et ce pour les travaux de plomberie, d'électricité;

QUE les travaux d'aménagement intérieur (démolition, nouvelles cloisons, aménagement des salles de bain) soient réalisés à l'interne, sous la supervision de monsieur Guylain Charlebois.

Adoptée à la majorité

6.5 RÉS 064.04.2019 ACCEPTATION DU DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS 2018

CONSIDÉRANT la présentation au conseil des états financiers 2018 par la firme Amyot Gélinas;

Il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Lampron

QUE le conseil accepte le dépôt des états financiers consolidés au 31 décembre 2018.

Adoptée à la majorité

6.6 AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT 535-19 AYANT POUR OBJET DE CONSTITUER UN FONDS DE ROULEMENT

Monsieur le conseiller Robert Cardinal donne avis de motion qu'à une séance ultérieure du conseil sera présenté pour adoption le règlement 535-19 *ayant pour objet de constituer un fonds de roulement*.

6.7 PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT 535-19 AYANT POUR OBJET DE CONSTITUER UN FONDS DE ROULEMENT

Monsieur le conseiller Jean Bourassa procède à la présentation du projet de règlement 535-19 *ayant pour objet de constituer un fonds de roulement* lequel sera constitué d'un montant de 200 000 \$ provenant du surplus accumulé du fonds général.

6.8 RÉS 065.04.2019 DEMANDE D'APPUI À LA MRC DES LAURENTIDES AINSI QU'AUX MUNICIPALITÉS CONSTITUANTES DANS LE DOSSIER DE LA DESSERTE CELLULAIRE DANS LE SECTEUR DE VENDÉE

CONSIDÉRANT l'absence de couverture cellulaire dans le secteur de Vendée de la municipalité d'Amherst;

CONSIDÉRANT que ce secteur représente près de cinquante pourcents de la population de la municipalité d'Amherst;

CONSIDÉRANT que l'absence de couverture cellulaire engendre des impacts majeurs sur l'efficacité des services d'urgence (premiers répondants et pompiers), tel que le temps de réponse, la gestion des interventions, le stress des intervenants, la demande d'assistance et, ultimement, les risques pour la vie humaine;

CONSIDÉRANT que l'absence de couverture cellulaire fait en sorte que la municipalité d'Amherst est dans l'impossibilité de se conformer aux exigences du schéma de couverture de risques;

CONSIDÉRANT les nombreuses démarches entreprises depuis 2017 par la municipalité d'Amherst auprès des diverses instances gouvernementales provinciale et fédérale et des compagnies de télécommunication;

CONSIDÉRANT que ces démarches n'ont données aucuns résultats à ce jour;

CONSIDÉRANT que la seule option viable est la construction d'une tour pouvant recevoir les équipements requis à la couverture cellulaire;

CONSIDÉRANT qu'à compter du 30 juin 2019, les communications par téléavertisseurs, seul moyen de communication actuel pour les premiers répondants et les pompiers, ne seront plus disponibles, Bell abandonnant le service;

Il est proposé par madame la conseillère Caroline Champoux

QUE la municipalité d'Amherst demande à la MRC des Laurentides sont appui dans les démarches à entreprendre visant à assurer une couverture cellulaire adéquate pour le secteur de Vendée;

QUE la municipalité d'Amherst demande également le soutien des municipalités faisant parties de la MRC des Laurentides dans ses diverses démarches.

Adoptée à l'unanimité

6.9 RÉS 066.04.2019 ÉTUDE DE MARCHÉ COMMERCIAL

CONSIDÉRANT la volonté du conseil de créer les conditions propices afin de développer l'offre commerciale dans le noyau villageois de St-Rémi;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de connaître le potentiel de développement commercial pour ce secteur;

CONSIDÉRANT l'offre de services déposée par la firme

CONSIDÉRANT la recommandation favorable de monsieur Marc St-Pierre, directeur général;

Proposé par madame la conseillère Caroline Champoux

QUE le conseil autorise monsieur Marc St-Pierre, directeur général à mandater le firme XXXX afin de réaliser une étude de marché commerciale afin de connaître le potentiel d'attraction du noyau villageois de St-Rémi.

Adoptée à la majorité

7. SÉCURITÉ PUBLIQUE

7.1 DÉPÔT DU BILAN MENSUEL DES PREMIERS RÉPONDANTS MARS 2019

Monsieur le conseiller Yves Duval, dépose le rapport mensuel des interventions des premiers répondants pour le mois de mars 2019. Monsieur Duval mentionne qu'il y a eu des problèmes de communication pour rejoindre les premiers répondants du secteur de Vendée, retardant de façon significative l'intervention de ces derniers.

7.2 RÉS 067.04.2019 LICENCES RADIO – PROCURATION À LA VILLE DE MONT-TREMBLANT

CONSIDÉRANT que dans le cadre du projet de refonte des communications, la ville de Mont-Tremblant sera titulaire et gestionnaire des licences radio pour la Régie incendie Nord Ouest Laurentides ;

CONSIDÉRANT que la ville de Mont-Tremblant facturera aux municipalités membres de la Régie incendie Nord Ouest Laurentides le nombre de licences dédiées au service incendie tel que décrit ci-bas;

010496573-001		
010536759-001		

Il est proposé par monsieur le conseiller Yves Duval

QUE le conseil autorise la ville de Mont-Tremblant à être titulaire desdites licences.

QUE le conseil accepte d'être facturé uniquement pour les licences dont la Régie incendie Nord Ouest Laurentides aura besoin.

QUE le conseil autorise et mandate le directeur par intérim de la Régie incendie Nord Ouest Laurentides à assurer le suivi de la présente résolution.

Adoptée à la majorité

7.3 RÉS 068.04.2019 EMBAUCHE ET FORMATION DE PREMIERS RÉPONDANTS

CONSIDÉRANT la recommandation d'embauche de nouveaux premiers répondants déposée par monsieur Yves Duval, directeur du service;

CONSIDÉRANT qu'après une période de stage supervisé ces nouvelles personnes devront être formés afin d'acquiescer leurs tâches;

CONSIDÉRANT qu'une formation de premiers répondants d'une durée de 60 heures sera offerte en mai et juin 2019;

CONSIDÉRANT que suite à la réussite du stage, il serait opportun d'inscrire ces nouveaux premiers répondants à cette formation;

Il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Lampron

QUE le conseil entérine l'embauche des premiers répondants stagiaires suivants :

- Marc St-Pierre;
- Maria Emmanuella Stadoleanu;
- Rémi Lapensée;

QUE le conseil autorise monsieur Marc St-Pierre, directeur général à déboursier les coûts relatifs à la formation incluant les salaires, les frais de déplacement et de repas des stagiaires prêt à recevoir cette formation.

Adoptée à la majorité

7.4 RÉS 069.04.2019 DEMANDE DE DÉFIBRILTEUR – CAMP JEAN-JEUNE

CONSIDÉRANT la demande du Camp Jean-Jeune d’avoir sur le site un défibrillateur DEA ;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable déposée par monsieur Yves Duval, directeur du service des Premiers répondants;

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean Bourassa

QUE le conseil autorise monsieur Marc St-Pierre, directeur général à déboursier le coût d’acquisition d’un défibrillateur DEA pour le Camp Jean-Jeune.

Adoptée à la majorité

7.5 RÉS 070.04.2019 ADOPTION DU PLAN DE SÉCURITÉ CIVILE

CONSIDÉRANT l’obligation pour les municipalités de se doter d’un Plan de sécurité civile;

CONSIDÉRANT le Plan de sécurité civile déposé au conseil par monsieur Yves Duval, directeur du service des Premiers répondants;

Il est proposé par madame la conseillère Caroline Champoux

QUE le conseil adopte le Plan de sécurité civile tel que déposé par monsieur Yves Duval, directeur du service des premiers répondants.

Adoptée à la majorité

8 TRAVAUX PUBLICS

8.1 RÉS 071.04.2019 VENTES D’ÉQUIPEMENTS EXCÉDENTAIRES – ACCEPTATION DE SOUMISSION

CONSIDÉRANT l’appel d’offres paru sur le site « Disposition des biens » du Centre de services partagés du gouvernement du Québec pour la disposition d’équipements excédentaires;

CONSIDÉRANT l’offre déposée pour le lot 1;

CONSIDÉRANT que le lot 2 n’a reçu aucunes offres;

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean Bourassa

QUE la municipalité accepte l'offre déposée pour le lot 1 tel que plus amplement décrit à l'appel d'offres 19-0002 et autorise monsieur Jocelyn Pageau, responsable de l'appel d'offres au Centre de services partagés à donner suite dans ce dossier :

QUE la municipalité autorise monsieur Jocelyn Pageau du Centre de services partagés à publier un nouvel appel d'offres pour le lot 2 en spécifiant une mise minimum à 1 500.00 \$.

Adoptée à la majorité

8.2 RÉS 068.04.2019 NIVELAGE DES CHEMINS 2019 – OCTROI DU MANDAT

CONSIDÉRANT la réception de deux (2) soumissions suite à l'appel d'offres sur invitation relativement au nivelage des chemins municipaux soit ;

SOUSSIONNAIRE	MONTANT (AVANT TAXES)
Les Bois Ronds Inc.	90.00\$/h
Gilbert P. Miller & Fils Ltée	125.00\$/h

Il est proposé par monsieur le conseiller Robert Cardinal

QUE le Conseil octroi le contrat de nivelage au plus bas soumissionnaire conforme, soit Les Bois Ronds Inc.;

QUE le Conseil autorise monsieur Bernard Davidson, directeur des services techniques à donner suite dans ce dossier.

Adoptée à la majorité

8.3 RÉS 069.04.2019 AUTORISATION D'APPEL D'OFFRES – CAMION FORD F350

CONSIDÉRANT le besoin du service des travaux publics pour un véhicule multi-usage;

CONSIDÉRANT la recommandation de monsieur Ronald Robitaille, contremaître aux travaux publics;

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean Bourassa

QUE le conseil mandate monsieur Martin Léger, directeur général adjoint à procéder à un appel d'offres sur invitation pour l'achat d'un camion Ford F350 conformément au devis préparé par monsieur Ronald Robitaille, contremaître aux travaux publics;

Adoptée à la majorité

9. HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

9.1 BULLETIN CUMULATIF ÉCOCENTRE – MARS 2019

Monsieur le maire Jean-Guy Galipeau, fait mention du bilan cumulatif de l'écocentre d'Amherst au mois de mars 2019 en soulignant que les deux conteneurs étaient conformes à 100%.

9.2 RÉS 070.04.2019 REMBOURSEMENT DES ANALYSES D'EAU-ASSOCIATION POUR LA PROTECTION DU LAC DE LA DÉCHARGE

CONSIDÉRANT la demande de remboursement de 50% de la facture de prélèvements d'eau déposée par l'Association pour la protection du lac de la Décharge;

Il est proposé par monsieur le conseiller Robert Laperrière

QUE le conseil autorise le remboursement de 50% de la facture pour les analyses d'eau à l'Association pour la protection du lac de la Décharge, représentant un montant de 119.50 \$.

Adoptée à la majorité

10. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

10.1 DÉPÔT RAPPORT MARS 2019

Monsieur Martin Léger, directeur général adjoint fait rapport des activités du service de l'urbanisme et de l'environnement au mois de mars 2019.

10.2 RÉS 071.04.2019 RENOUVELLEMENT DE LA LICENCE RBQ – MONSIEUR GUYLAIN CHARLEBOIS

CONSIDÉRANT que la licence RBQ de monsieur Guylain Charlebois se doit d'être renouvelée pour l'années 2019;

Il est proposé par monsieur le conseiller Yves Duval

QUE le conseil autorise monsieur Marc St-Pierre, directeur général à déboursier le coût de la licence RBQ de monsieur Guylain Charlebois pour l'années 2019 au montant de 844.53 \$;

QUE ce montant soit affecté au poste administration générale.

Adoptée à la majorité

10.2 RÉS 072.04.2019 FRAIS DE PARCS – LOTISSEMENT H. LEGGETT & FILS

CONSIDÉRANT la demande de permis de lotissement déposée par l'entreprise H. Leggett & Fils;

CONSIDÉRANT la recommandation de l'inspecteur en bâtiment;

Il est proposé par monsieur le conseiller Robert Cardinal

QUE conformément à l'article 4.4.1 du règlement sur les permis et certificats le conseil perçoive la contribution pour fins de parcs en argent représentant 4% de la valeur uniformisée pour les terrains visés.

Adoptée à la majorité

11 LOISIRS ET CULTURE

12 HISTOIRE ET PATRIMOINE

13 AFFAIRE(S) NOUVELLES(S)

14 PÉRIODE DE QUESTIONS

15

RÉS 073.04.2019 LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Il est proposé par monsieur le conseiller Robert Laperrière

QUE la présente séance ordinaire soit levée.

Il est 21h00.

Adoptée à la majorité

Jean-Guy Galipeau
Maire

Martin Léger
Directeur général adjoint et
secrétaire-trésorier adjoint

Je, Jean-Guy Galipeau, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Jean-Guy Galipeau
Maire